

OFFICE DE LA CULTURE



CORONAVIRUS

Mesures cantonales complémentaires aux mesures fédérales du 20 mars 2020
en vue d'atténuer l'impact économique de la propagation du coronavirus

FONDS CANTONAL COVID-19 EN SOUTIEN À LA CULTURE

Organisme requérant

Raison sociale :

Domaine :

Adresse complète :

Personne de contact :

N° CHE / N° AVS (pour les raisons individuelles non inscrites au registre du commerce) :

Téléphone :

E-mail :

Motif(s) de l'interruption de l'activité ou des difficultés rencontrées :

- Fermeture décidée par le Conseil fédéral
- Clients réticents à utiliser la prestation
- Baisse d'activités en amont (fournisseurs) ou en aval (clients)
- Autre(s) :

Informations comptables

Chiffre d'affaires annuel effectif 2019 : CHF

Chiffre d'affaires annuel budgété 2020 : CHF (*avant la crise du COVID-19*)

Perte estimée liée au COVID-19 : CHF du au
ou % du au

Motivation de la demande

Expliquez en quoi l'existence économique est compromise à brève échéance et en quoi une aide à fonds perdus pourrait permettre de résister à la crise :

.....
.....
.....

A joindre également :

- Derniers comptes annuels (même provisoires s'ils ne sont pas encore bouclés)
- Budget 2020
- Copie des décisions d'indemnités RHT et/ou APG
- Plan de liquidités (si disponible)
- Statuts
- Coordonnées bancaires/postales

A retourner à :

Office de la culture
9, rue Pierre-Péquignat / CP 64
2900 Porrentruy 2
seccr.occ@jura.ch

Remarques générales

Nul n'a droit à l'octroi de l'aide financière et tout recours est exclu.

Par sa signature, le soussigné confirme l'exactitude des indications transmises et autorise l'échange d'informations entre les unités de l'administration cantonale.

Lieu et date

Timbre de l'organisme et signature valable

.....